

Date	Température (°C)	Pluie (mm)
MAR 17	17 / 28	0 / 0
MER 18	15 / 32	0 / 3
JEU 19	17 / 30	0 / 7
VEN 20	18 / 27	0 / 8
SAM 21	17 / 26	0 / 2
DIM 22	17 / 28	0 / 5
LUN 23	16 / 30	0 / 3

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

Stades phénologiques

La majorité du vignoble est au stade fermeture de grappe. Les tous premiers grains vérés ont été observés sur la commune de Carlus, sur Gamay. Des phénomènes de coulure sont observés de manière très importante sur les Prunelard, Mauzac, Loin de l'oeil, Duras, Merlot, Fer.

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

De nouvelles taches sont apparues sur jeunes feuilles depuis le jeudi 12 juillet. Elles sont consécutives aux contaminations du 04 et 05 juillet.

Préconisations

De nouvelles pluies sont annoncées pour jeudi et vendredi, protéger en priorité les parcelles déjà impactées et les jeunes pousses.

Strictement préventifs :

- * Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)
- * LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) **Biocontrôle** + contact
- * Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**
- * Mildicut, Ysayo, cyazofamide/disodium phosphonate, 4,5L/ha (3 applications max)
- * Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha, (1 application max)
- * Mikal Flash, Medeiro, fosétyl/fofpel, 4kg/ha, **CMR**
- * Ventaro, Amaline Flow, zoxamide/cuivre, 2,8kg/ha (2 applications max)
- * Idaho, Pajo, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha, (3 applications) **CMR**
- * Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre, 3,75kg/ha (5 applications max)

Produits ayant une action anti-sporulante :

- * Amphore F pépète, mandipropamide/fofpel, 2,5kg/ha, (2 applications max) **CMR**

* Ampexio, mandipropamide/zoxamide 0,5kg/ha (1 application max)

* Limocide, Essen'ciel, Prevam plus, huile essentielle d'orange douce, 0,8% (6 applications max) **Biocontrôle**

* Aktuan DTI, Forum Gold, dimétomorphe/dithianon, 1,5kg/ha (2 applications max) **CMR**

En cas de symptômes, soignez votre pulvérisation et n'hésitez pas à effectuer du face par face!!

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 90% à 100% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h).

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

A retenir

Restez couvert!

BLACK ROT

Analyse de risqueObservations :

Au vignoble, la maladie ne progresse plus sur les parcelles avec d'anciens symptômes sur feuille, et reste très maîtrisée dans la majorité des cas à ce jour.



Symptômes de black-rot sur baies sur témoin non-traité (18/06/18 - CA81)

Préconisations

Restez couverts sur les épisodes pluvieux à venir. Sur les parcelles indemnes, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et n'intervenez qu'en cas de pluie. Sur parcelles atteintes, attention aux repiquages liées à la présence de la rosée matinale.

Privilégiez la polyvalence des produits.

- * Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**
- * Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)
- * Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)
- * Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha, (2 applications max)
- * Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)
- * Dithane Neotec, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications), **CMR**, **ZNT 50m**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha. Les produits à base de fosétyl et de métrame ont une action secondaire sur le black-rot.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Surveillez l'évolution du risque de pluie

OIDIUM

Analyse de risqueObservations :

Nous constatons quelques symptômes d'oïdium sur baies sur des parcelles "flottantes" (parcelles traitées sensibles et "à historique oïdium". Les cépages concernés à ce jour sont le Chardonnay, la Muscadelle, Gamay, Mauzac et Duras.

Préconisations

A part sur les parcelles très sensibles et avec symptômes, les traitements peuvent être stoppés pour les parcelles ayant atteint la fermeture de grappe complète.

Les conditions de la semaine sont idéales pour réaliser un poudrage (uniquement sur les parcelles atteintes).

* Fluidosoufre, Fluid'ancre, soufre 20kg/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

Famille des IDM : recommandation 2 applications /an

* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)

* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 applications max)

Famille des SDHI : recommandation 2 applications /an

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine,

0,2L/ha (2 applications) **Attention à faire avant fermeture de la grappe.**

* Yaris, fluxapyroxad, 0,15L/ha (2 applications)

Famille des benzophénones : recommandation 2 applications /an

* Vivando, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications)

* Pyrioviti, pyriofenone, 0,3L/ha (2 applications)

CMR

Famille des strobilurines : recommandation 1 application/an

* Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Famille des azanaphtalènes : recommandation 2 par an non consécutifs

* Sormiou disperss, quinoxifène/soufre, 5kg/ha (3 applications max)

* Legend, quinoxifène, 0,2L/ha (4 applications max)

Autres

* produits à base de soufre mouillable type Microthiol Sp Disperss, 6-8kg/ha (dose conseillée), 8 applications max, **biocontrôle**

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protection jusqu'à fermeture de grappe complète

BOTRYTISAnalyse de risqueObservations

Nous observons toujours quelques baies de botrytis sur Chardonnay, Muscadelle et Gamay (parfois liées à des perforations de vers de grappe).

Préconisations

Pour limiter les attaques de botrytis, il faut éviter toute attaque de vers de la grappe et d'oïdium.

L'effeuillage est aussi efficace pour limiter les attaques de Botrytis. Les résultats les plus positifs s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "Nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

Alternatives

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage.

VERS de la GRAPPEAnalyse de risqueObservations

Nous sommes sur la fin du vol d'eudémis. Nous observons des perforations sur baies, parfois importantes, y compris sur certaines parcelles confusées.



Perforation d'eudémis

Préconisations

La gestion de la 3^{ème} génération se fait maintenant en effectuant un comptage des perforations en fin de G2, **le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes.**

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Observez vos grappes afin de voir les perforations

CICADELLE VERTEAnalyse de risqueObservations :

Les larves de la génération estivale sont observées depuis la semaine dernière. Des symptômes de grillure sont observés sur Braucon, Merlot, Prunelard et Gamay.

Ce ne sont pas les adultes qui piquent et provoquent des grillures mais les larves.

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles. **Aucun traitement n'est à envisager si vous**

n'êtes pas au seuil.

Si le seuil est atteint et dans des conditions de sensibilité importante (cépage rougissant), un traitement insecticide peut être envisagé. La gestion de ce ravageur peut être conjointe avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire **dès l'apparition des premières larves.**

A retenir

Présence des larves estivales

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risqueObservations

Les symptômes illustrés ci-dessous sont apparus :

Préconisations

Vous devez observer vos parcelles et vous référer au Bulletin Spécial Flavescence Dorée du 06 juillet 2018, afin de savoir si vous êtes sur un secteur à risque.

Le 3è traitement (T3) est soumis à l'analyse de risque. Il s'effectue sur les populations d'adultes en conventionnel (les dates seront donc communiquées ultérieurement).

A retenir

Observez vos parcelles

DIVERS

Erinose : de nouveaux symptômes sont observés sur jeunes feuilles.

Esca : de nombreux cas d'apoplexie sont observés sur Braucol et Duras.

Carences en potasse : présence sur de nombreux cépages (carence induite liée à un excès d'eau au niveau des racines datant de la période pluvieuse)

Galle phylloxérique : symptômes au vignoble

Attention à respecter les délais avant récolte (DAR), notamment sur les herbicides

CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Prochain bulletin le 23 juillet 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

